

se laissera prendre par la routine, restera froid et soupirera après la fin d'une besogne qui l'ennuie.

Voici quelques notes recueillies au hasard et destinées surtout aux prêtres, aux religieux et religieuses ou instituteurs et institutrices qui ont la charité de former et de reprendre les servants de messe.

1° Le servant doit apprendre *par cœur* les répons de la messe. Il doit toujours répondre à voix haute, distinctement et sans précipitation et attendre que le prêtre ait fini. — Quoique le prêtre emploie le ton médiocre et la voix haute, le servant répond toujours à voix haute, sur le ton des prières récitées au bas de l'autel. Le servant doit s'efforcer d'harmoniser sa voix haute avec celle du prêtre ; il ne convient pas qu'il *crie* ses répons.

2° Le servant doit être revêtu de l'habit de chœur, qui consiste en une soutane et un surplis. En vertu d'un usage très respectable, nos collégiens peuvent servir la messe basse avec leur *capot*.

3° Prières au bas de l'autel. — Après le *Confiteor* récité par le prêtre le servant se tourne un peu vers lui (sans déplacer les pieds) et incline la tête pour dire *Misereatur tui*. Après que le prêtre a répondu *Amen*, le servant se retourne vers l'autel et incliné récite le *Confiteor* pendant lequel il se tourne un peu (sans déplacer les pieds) vers le prêtre à *tibi Pater* et à *te Pater*. — Il demeure incliné pendant que le prêtre récite *Misereatur vestri*, répond *Amen* et relève la tête. — Le servant s'incline de nouveau un peu à *Deus tu conversus*, etc.

4° Si le chant ou le jeu de l'orgue empêche le servant d'entendre la voix du prêtre lisant l'épître, il se rend d'avance auprès de lui, pour répondre *Deo Gratias*.

5° Le servant ne vient pas faire de genuflexion devant le milieu de l'autel, lorsqu'il part du coin de l'épître pour aller à la crédence ou qu'il revient de la crédence au coin de l'épître. Il ne fait de genuflexion que quand il a à passer devant le milieu de l'autel, que le Saint-Sacrement soit au tabernacle ou non.

6° Quand le servant vient de la crédence avec la burette du vin et celle de l'eau, il se met au bout de l'autel, où par conséquent la place doit avoir été laissée libre. Il tient la burette du vin par la partie inférieure ; dès que le prêtre l'a reçue, il fait passer dans sa main droite la burette de l'eau, puis reçoit celle du vin dans la main gauche.

7° Le servant ne doit jamais mettre ses mains sur la nappe de l'autel.

8° A l'*Orate Fratres*, le servant ne doit pas répondre en marchant. Il s'agenouille là où il se trouve pour répondre *Suscipiat*, sans s'incliner.